PRB

Produits de Revêtement du Bâtiment

Cahier des charges d'exécution d'Enduit Mince
PRB THERMOLOOK E.M.I.

ART ET MAITRISE

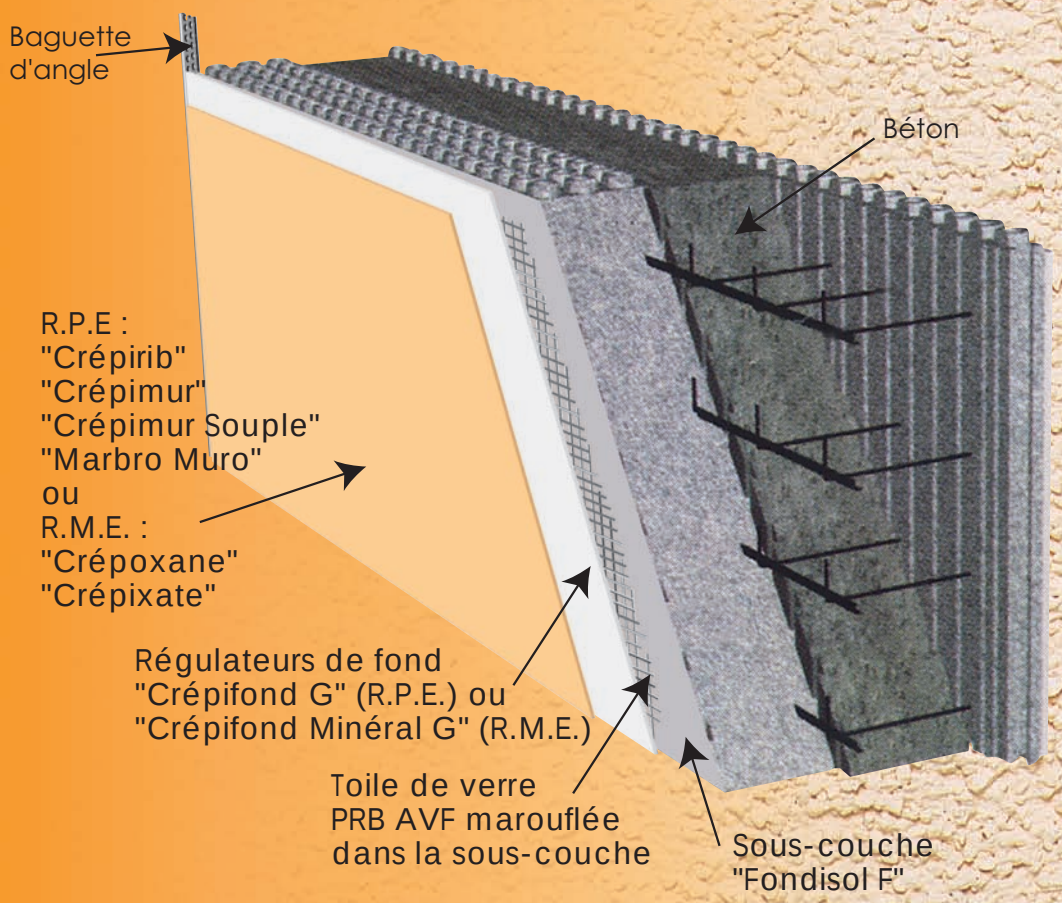

SUR BLOCS COFFRANTS EN POLYSTYRÈNE EXPANSÉ

EUROMAC 2®

CAHIER DES CHARGES PROVISOIRE NOVEMBRE 2008

Art & Maîtrise

Le revêtement des façades était une technique, PRB en a fait un art. Un art qui associe richesse de la matière et harmonie des couleurs.

Au-delà d'une gamme d'enduits pour la protection, l'isolation, la décoration des façades, les chercheurs de PRB ont mis au point une gamme complète de produits afin de répondre à tous les problèmes, qu'architecte, décorateur, maçon, façadier ou carreleur, peuvent se poser à différents stades de la construction.

Assistance Technique au client

Le service technique de PRB reste à votre disposition pour :

- tout renseignement technique lié à vos réalisations,
- toutes préconisations pour le choix des produits et leur mise en œuvre.

Contacter le **02 51 98 10 20**
ou **contact@prb.fr**

PRB offre aussi une assistance technique sur le terrain pour aider les clients dans le démarrage de chantier et l'essai de nouveaux produits.

Cahier des charges d'exécution d'Enduit Mince

PRB THERMOLOOK E.M.I.

sur blocs coffrants en polystyrène expansé

EUROMAC 2®

1 PRÉSENTATION

1.1 Présentation du système constructif EUROMAC 2.

Procédé de gros œuvre complet dont les murs sont constitués de blocs de coffrage en polystyrène expansé **EUROMAC 2** qui après montage, sont rempli de béton.
La face externe du polystyrène est destinée à recevoir une couche de base armée d'une toile de verre avec une finition en revêtements minces en RPE ou RME de chez PRB.
L'étanchéité à l'eau et à l'air est assurée par le système constructif.

1.2 Finition décorative en parois courante avec enduit mince sur couche de base armée.

L'application des revêtements minces ne concerne que la fonction décorative.
Système d'enduit mince décoratif composé :
- D'une couche de base **FONDISOL F**, réalisée en deux passes dans laquelle sera marouflée une toile de verre.
- D'une finition décorative en **RPE** : **CRÉPIRIB, CRÉPIMUR**, **CRÉPIMUR SOUPLE et MARBRO MURO** ou en **RME : CRÉPIXATE, CRÉPOXANE.**

2 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Documents Techniques Unifiés 21, 23.1 et 59.2.
- Avis Technique EUROMAC 2.
- Système THERMOLOOK E.M.I ATE 08/1825 (sauf isolant), l'emploi des produits de finition dans notre système THERMOLOOK E.MI, relève d'un accord de la société EUROMAC 2.
- FT du **FONDISOL F**.
- **Toile de verre AVF** mailles 4 x 4 pour parois courantes.
- FT **PRB MORTIER D'IMPERMEABILISATION**.
- FT des régulateurs **CRÉPIFOND G**.
- FT des **R**evêtements **P**lastique **E**pais admissibles : **CRÉPIRIB**, **CRÉPIMUR**, **CRÉPIMUR SOUPLE et MARBRO MURO**.
- FT des **R**evêtements **M**inéral **E**pais admissibles : **CRÉPOXANE, CRÉPIXATE, CRÉPIFOND MINÉRAL G**.

3 CONDITIONS D'APPLICATION

- La température ambiante devra être comprise entre + 5° C et + 30° C.
- Ne pas appliquer sous la pluie, en plein soleil ou, sur des supports gelés ou, en cours de dégel.
- Se référer aux Fiches Techniques produits.

ARMATURE PRB AVF

Régulateurs de Fonds

Revêtements de Finitions Minces

CRÉPIRIB

CRÉPIMUR

CRÉPIMUR SOUPLE

MARBRO MURO

CRÉPIXATE

CRÉPOXANE

4 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES PRODUITS

4.1 COUCHE DE BASE

Sous-couche grise, **FONDISOL F**, **4,5 à 5 kg/m²** minimum, pour une épaisseur de **2.5** à **3 mm** à partir du nu de la parois polystyrène
La proportion d'eau de gâchage est de 22 à 24% soit 5,5 à 6 litres d'eau propre par sac de 25 kg. Gâchage malaxage (5 mn) – temps d'utilisation 90 ± 30 mn.
FONDISOL F, palette de 48 sacs de 25 kg soit 1,2 T.

4.2 ARMATURE PRB AVF

Treillis en fibre de verre traité contre l'action des alcalis, certifié CSTbat.
PRB AVF (certificat T3 Ra2 M2 E3) pour surfaces courantes.
1,1 m² de toile de verre pour couvrir **1 m² de surface**

4.3 PRB MORTIER D'IMPERMÉABILISATION

(Protection de la sous-couche de base en partie enterrée)
Mortier d'imperméabilisation à appliquer sur le **FONDISOL F** en parois enterrées.
A raison de 3 à 5 kg en deux couches pour 2 à 4 mm d'épaisseur finie.
Palette de 1,200 T, soit 48 sacs de 25 kg.

4.4 RÉGULATEUR DE FOND

Pour RPE, régulateur de fond **CRÉPIFOND G** à raison de **300 g/m²**.
Seau de 20 kg soit 0,660 T/palette et seau de 6 kg soit 0,432 T/palette.

Pour RME, régulateur de fond **CRÉPIFOND MINÉRAL G** à raison de **300 g/m²**.
Seau de 20 kg soit 0,440 T/palette.

4.5 REVÊTEMENTS MINCES

Il constitue la finition décorative, les consommations indiquées ci-dessus sont des minimums.

- **REVÊTEMENTS PLASTIQUE ÉPAIS (RPE)**

– **CRÉPIRIB F** ..... **2 kg/m²**
– **CRÉPIRIB G** ..... **3 kg/m²**

– **CRÉPIMUR F** ..... **2,1 kg/m²**
– **CRÉPIMUR M** ..... **2,2 kg/m²**
– **CRÉPIMUR G** ..... **3,5 kg/m²**

– **CRÉPIMUR SOUPLE M** ..... **2,3 kg/m²**
Existe en PR*(version prise rapide)*
– **CRÉPIMUR SOUPLE G** ..... **3,5 kg/m²**
Existe en PR*(version prise rapide)*

– **MARBRO MURO** ..... **4 kg/m²**

- **REVÊTEMENTS MINÉRAL ÉPAIS (RME)**

– **CRÉPIXATE F** ..... **2,1 kg/m²**
– **CRÉPIXATE M** ..... **2,9 kg/m²**

– **CRÉPOXANE F** ..... **2,1 kg/m²**
– **CRÉPOXANE M** ..... **3 kg/m²**

Couleurs : les couleurs foncées présentant un **coef α > 0,7 sont exclues** du champ de la garantie relatif au comportement du système.

4.6 ACCESSOIRES

Baguettes d'angles V en alu spécial RPE (2,5 ml)

4.7 ACCESSOIRES *(non commercialisés par PRB)*

– Profilé d'arrêt horizontal à positionner à 15 cm du sol fini.
– Gonds et arrêts de volets, vis de fixation.
– Profilés métalliques d'habillages pour appuis, dessous de linteaux, jambage, profilés métalliques d'arrêts latéraux, chaperon métalliques, etc.
– Joints de dilatation et de construction.
– Les accessoires de calepinage et d'habillage en tôlerie, spécifiques à chaque chantier.

5 MISE EN ŒUVRE

5.1 MISE EN ŒUVRE DE LA SOUS-COUCHE DE BASE ARMÉE

5.1.1 Application du sous-enduit avec armature toile de verre sur parois courantes

– Positionnement préalable par collage sur le polystyrène d'un profilé d'arrêt horizontal avec goutte d'eau **⊣** à 15 cm du sol fini, (à noyer de part et d'autres dans la couche de base avant la toile de verre).
– Mise en place au préalable des baguettes d'angles à noyer dans la couche de base, avant la toile de verre.
– Application du sous-enduit armé en **FONDISOL F** et marouflage de la toile de verre **AVF** dans la première passe avec un recouvrement des lès d'au moins 10 cm.
– Retourner l'armature **AVF** sur les arêtes de murs sur au moins 20 cm, et retournement sur la totalité des surfaces de linteaux et tableaux.
– Traiter tous les angles d'ouvertures en marouflant en diagonale des rectangles de toile de verre de 35 x 50 cm dans la première passe de la couche de base.
– La deuxième passe sera appliquée sur la première passe encore fraîche ou, le lendemain de façon à obtenir une surface parfaitement plane. L'épaisseur totale des 2 passes sera comprise entre 2,5 et 4 mm.
– Un séchage de 24 à 48 heures minimum, est nécessaire avant la finition.

5.1.2 Traitement des parois enterrées

– La sous-couche de base armée en **FONDISOL F** peut être appliquée en parois enterrées et rester nue, en contact de la terre sur parois enterrées ou, recevoir en protection une couche de **PRB MORTIER d'IMPERMÉABILISATION**, à passer à la brosse en deux passes croisées (Voir FT produit).
– Ce mortier peut être revêtu d'une peinture D2 (**PRB CRÉPIFOND G ou PRB COLOR MINÉRAL**) pour le bandeau restant apparent entre le sol fini et la baguette d'arrêt du RPE.

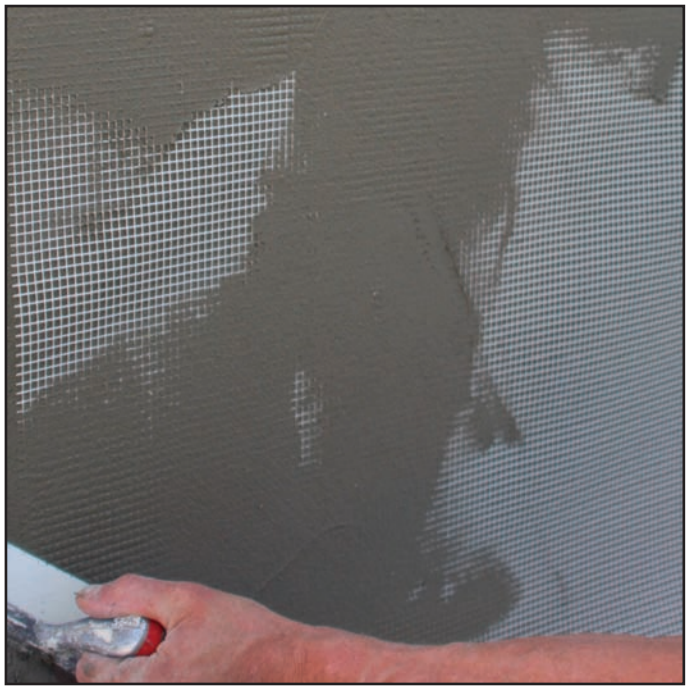

5.2 APPLICATION DU REVÊTEMENT DE FINITION RPE

5.2.1 Traitement des façades courantes

– Avant la finition, calfeutrer les joints en périphérie des points durs avec le mastic acrylique **PRB•MASS CRYL +.**
– Appliquer uniformément à la brosse ou au rouleau le régulateur de fond **CRÉPIFOND G** en passes croisées, sur l'ensemble de la surface, laisser sécher environ 4 heures (le film de peinture doit être sec au toucher) puis :

Appliquer la couche de finition en **RPE** : **CRÉPIRIB**, **CRÉPIMUR, CRÉPIMUR SOUPLE.**

Ou,

– Appliquer uniformément à la brosse ou au rouleau le régulateur de fond **CRÉPIFOND MINÉRAL G** en passes croisées, sur l'ensemble de la surface, laisser sécher environ 4 heures (le film de peinture doit être sec au toucher) puis :
  Appliquer la couche de finition en **RME** :
  CRÉPOXANE, CRÉPIXATE.

5.2.2 Traitement du bandeau de soubassement

La couche de revêtement décorative en **RPE** sera stoppée au niveau du profilés d'arrêt horizontal **⊣** soit à 15 cm au dessus du sol fini (terre, dallage, revêtement, etc.), la sous-couche en **CRÉPIFOND G** demandée dans la même teinte pourra quant à elle descendre en limite du terrain fini et, recevoir une deuxième couche décorative sur le bandeau bas, laissé apparent.

6 GARANTIES

– Responsabilité civile et professionnelle du fabricant.
– La mise en œuvre de ce produit nécessite la connaissance des règles de l'art pour l'emploi auquel il est destiné, ainsi que de la réglementation en vigueur.
– Les conseils et indications contenus dans cette notice sont issus de notre expérience. Aussi, compte tenu des évolutions techniques, il appartient à notre clientèle de s'assurer auprès de nos services de la validité de la présente notice.

Démarche Qualité

PRB est certifié ISO 9001 version 2000 par l'AFAQ.

Son système Qualité comprend les activités de conception, fabrication et vente de mortiers industriels, d'enduits, de colles et revêtements pour la construction.
Notre démarche qualité a pour principal objectif de satisfaire durablement les parties intéressées.

Pour cela, PRB procède à une écoute active :

- *de ses clients en s'appuyant sur sa force commmerciale (rapports, enquêtes, réunions et salons…).*
- *de son personnel en s'appuyant sur les entretiens individuels périodiques.*

Notre Système Qualité s'appuie sur une analyse de l'ensemble de nos indicateurs et sur une démarche d'amélioration continue permettant d'optimiser :

- *notre process,*
- *nos produits,*
- *nos compétences humaines.*

CERTIFICATION

N° QUAL/1999/12672c

PRB
PRODUITS DE REVETEMENT DU BATIMENT
LAURENT RDF - LAURENT GSF
LAURENT SEM - PCB - SEDIMAT

CONCEPTION, FABRICATION, VENTE DE MORTIERS INDUSTRIELS, D'ENDUITS, DE COLLES ET DE REVETEMENTS POUR LA CONSTRUCTION (ASSISTANCE TECHNIQUE).

DESIGN, MANUFACTURING, AND SALES OF INDUSTRIAL MORTARS, OF COATINGS, GLUES AND COVERINGS FOR BUILDING (TECHNICAL ASSISTANCE).

Siège et Usine : 16, rue de la Tour ZA de la Gare F-85150 LA MOTHE-ACHARD
(Liste des sites en annexes n°1 à n°3)
(List of locations on appendices n°1 to n°3)

AFAQ AFNOR Certification certifie que pour les activités et les sites référencés ci-dessus toutes les dispositions mises en oeuvre pour répondre aux exigences requises par la norme internationale :

AFAQ AFNOR Certification certifies that all the arrangements covering the above mentioned activities and locations are established to meet the requirements of the international standard :

ISO 9001 : 2000

ont été examinées et jugées conformes.
have been examined and found conform.

2005-11-17
2008-10-25

G. AUBERT J. BESLIN J. LAURENT

Démarche Environnementale

PRB se lance dans une démarche environnementale afin d'optimiser l'impact environnemental de son site de production et de ses dépôts.
Afin d'être reconnue dans cette démarche, PRB s'engage dans la mise en place par étapes d'un Système de management environnemental et vise la certification ISO 14001 en 2009.
En novembre 2008, PRB obtient la certification "SME PAR ÉTAPES, Niveau 2/3".

NOS PRODUITS

- Développement de produits légers (baisse de la consommation de produit, du nombre de sacs, de palettes, de l'énergie du transport…)
- Utilisation de matières premières naturelles ou issues du recyclage.
- Généralisation de la phase aqueuse pour les produits prêts à l'emploi.
- Substitution des matières premières dangereuses.

NOS EMBALLAGES

- Utilisation d'emballages papiers recyclables.
- Réduction du poids de tous nos emballages vides (sacs, seaux, palettes…).

NOTRE SITE INDUSTRIEL ET NOS DÉPÔTS

- Environnements soignés, architectures harmonieuses et intégration paysagère de l'ensemble de nos sites.
- Rattachement de certains dépôts au réseau ferroviaire permettant de réduire la quantité émise de gaz à effet de serre par le transport routier (expédition de 23500 t/an = 1100 camions en moins sur les routes).
- Baisse des nuisances et des rejets : calfeutrement acoustique, recyclage des déchets, aspirations des poussières, filtration des poussières des fours, maîtrise de nos rejets d'eau…

NOTRE CONTRIBUTION À LA BAISSE DES REJETS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- Approvisionnement des matières premières par bateau (40000 t/an = 1800 camions/an en moins sur les routes).
- Proximité (20 km) de notre fournisseur de sable (300000 t/an = 12000 camions/an parcourant un faible kilométrage pour l'approvisionnement usine).

NOTRE CONTRIBUTION À L'AMÉLIORATION DE L'IMPACT DES CHANTIERS

- Généralisation des sacs à 25 kg limitant la pénibilité des chantiers.
- Produits hydrauliques olfactivement neutres
- Composition en biocides et rejets de COV limités dans les produits aqueux.

NOTRE CONTRIBUTION À L'AMÉLIORATION ET À LA LONGÉVITÉ DU BÂTI

- Formulation de produits à base de chaux laissant respirer les murs et ayant une propriété assainissante.
- Résistance à l'encrassement des systèmes d'impermé-abilisation.
- Longévité du bâti grâce aux qualités de protection et d'imperméabilisation des enduits.

Produits de Revêtement du Bâtiment

PHOTO © B. STICHELBAUT. / EFFETS MER – NOVEMBRE 2007 – SKIPPERS VINCENT RIOU & SÉBASTIEN JOSSE

PRB

Produits de Revêtement du Bâtiment

Zone d'Activité - 16 rue de la Tour
85150 La Mothe-Achard

Tél. Standard : 02 51 98 10 10

Fax Logistique : 02 51 98 10 11
Fax Commercial : 02 51 98 10 21
Fax Technique : 02 51 98 10 29
Fax Comptabilité : 02 51 98 10 01
Fax Gestion : 02 51 98 10 05

www.prb.fr

IMPRIMERIE OFFSET CINQ ÉDITION • 02 51 94 79 14 IMPRIM'VERT® 0900000 • Janvier 2009